

Mail reçu le 14/09/2022 à 23h21

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur juste quelques remarques concernant l'enquête publique sur le re ensablement des plages d'Arcachon.

Fréquentant régulièrement les plages je me permets de faire quelques observations :

1 Dans un premiers temps, il faudrait travailler sur le niveau des fonds marins en bordure de plage dans l'eau car il est de plus en plus difficile de faire de la marche aquatique car le sol n'est pas du tout stable et plat et cela devient de plus en plus dangereux pour les articulations.

2 autre point, essayer de limiter la formation d'un nouveau banc de sable justement entre Le Bikini et Pereire, ou le faire diminuer

3 Enfin, essayer de travailler en applatissant le sable au maximum, et en évitant de créer des pentes entre la plage et l'eau, je prends pour exemple la plage des Arbousiers, ou il y a une sorte de petite montée/descente ou de dunette entre la plage et l'eau ; d'autant plus que cela ne semble pas impossible il suffit de regarder le profil de la plage sur la droite du restaurant Le Bikini en direction de la plage Pereire où le niveau est beaucoup plus plat, sans dénivellé.

Le tout bien évidemment dans la mesure du possible, mais pour le point 3 alors que le profil de la plage est totalement différent à quelques mètres je pense que c'est possible.

Enfin pourriez vous me dire où je peux consulter de manière électronique et à distance les autres contributions, je pensais, peut être à tort, que c'était obligatoire d'avoir un registre électronique consultable par le public.

Dans l'attente de votre réponse et espérant que ma contribution soit publiée.
Bien cordialement
Sophie Rullier